

# Patrimoine et placements

## Les nouvelles règles du jeu

SEPTEMBRE - NOVEMBRE 2023 - N°5

L 12344 - 5 H - F. 8,90 € - RD



CHALLENGES - SPÉCIAL PATRIMOINE ET PLACEMENTS

INVESTISSEMENT  
IMMOBILIER

CRYPTO-  
MONNAIES

Les meilleurs  
**experts**  
**2023**

EPARGNE  
SALARIALE

GESTION  
THÉMATIQUE



**Pierre Sabatier**  
Aurep, Prime View  
*Les banques centrales  
attendues au tournant*

**Corinne Calendini**  
Axa WM  
*Relever le défi  
de l'innovation*

**Thierry Breton**  
Commissaire européen  
*Investir dans la  
souveraineté européenne*

**Patrick Artus**  
Natixis  
*L'inflation au cœur  
des préoccupations*

**Marc Lefèvre**  
Scope, F2IC  
*Développer  
la pédagogie financière*



## LE CAPITAL- INVESTISSEMENT

### Un nouvel horizon pour les épargnants français

Connue sous l'appellation private equity, cette catégorie d'actifs en pleine croissance donne la possibilité d'investir dans des entreprises non cotées. Parmi ses nombreux avantages, des rendements élevés, la possibilité de diversifier les portefeuilles ou encore une moindre volatilité par rapport aux actions ou aux obligations. Un aspect sécurisant doublé d'un engagement citoyen des investisseurs, qui soutiennent le développement des petites et moyennes entreprises françaises.

**Bertrand Dubourg**

**L**e private equity est une classe d'actifs qui permet d'investir dans des entreprises à long terme, d'apporter une valeur ajoutée active et de viser des rendements plus importants. D'après une étude, parue en juin, de NextStage AM, Spirica et Maison Herez, les levées de capitaux se portent très bien.

#### **Pourquoi le private equity ?**

L'intérêt croissant des épargnants français pour les unités de compte liées au private equity peut être attribué à la diversification des risques qu'elles offrent. C'est en 2016 qu'une première a été rendue éligible à l'assurance-vie en France, grâce à la loi Croissance. Ce déve-

# UNITÉS DE COMPTE PRIVATE EQUITY

## Ce qu'il faut savoir avant d'investir



### AVANTAGES ET DÉFIS

« **L**e private equity offre un potentiel de rendement plus élevé et généralement moins volatil que les investissements traditionnels », estime Jean-David Haas, le directeur général de NextStage AM. Mais

l'investissement dans des unités de compte de private equity présente des risques d'illiquidité et de perte en capital, nécessitant une approche prudente de la part des investisseurs. Selon Jean-David Haas, « l'alignement de l'intérêt

de l'investisseur et celui des fonds sur une perspective long terme sont une caractéristique essentielle du private equity, rendant cet investissement très adapté aux contrats d'assurance-vie et aux plans d'épargne retraite (PER). »

### TENDANCES ET CONSEILS

**D**ans un contexte de faible rendement des fonds en euros, les épargnants se tournent de plus en plus vers des véhicules plus performants, comme le private equity. Patrick Ganansia, de Maison Herez, recommande tout de même aux épargnants de diversifier leur portefeuille sur plusieurs

fonds, différentes zones géographiques et d'opter de préférence pour des fonds d'actions plutôt que pour des fonds d'obligations. Il insiste aussi sur l'importance de vérifier le track record de l'équipe de gestion et le montant qu'elle investit. « La forte hausse des souscriptions, avec un effet de base bas, rend les pourcentages de hausse élevés. La

“retailisation” bat son plein car les montants d'investissements autorisés à la souscription sont bas. De même, les taux de rendement faibles du fonds euros poussent les épargnants à consacrer une partie de leur allocation financière, laissant à l'écart les véhicules actions cotées, dont la volatilité inquiète, et l'immobilier, qui entame sa phase baissière. »

grands écarts de performance et de qualité dans les sélections proposées. »

On distingue tout d'abord des fonds dette, qui dégagent un revenu souvent très supérieur aux revenus obligataires notés BBB, et des fonds equity qui sont investis dans le capital des entreprises. On dispose ensuite de fonds primaires, investissant les fonds qui leur ont été confiés directement dans des entreprises, ou de fonds secondaires, qui investissent, à l'occasion de cessions, dans des fonds primaires déjà largement investis. « Selon les cas, détaille Daniel Collignon, directeur général de Spirica, on pourra choisir des fonds à durée fixe (de huit à dix ans) ou des fonds dits evergreen ou perpétuels (99 ans), qui investissent au fur et à mesure des nouvelles souscriptions et des tombées des premiers investissements. »

### L'avenir des unités de compte de private equity en France

L'offre en matière d'unités de compte de private equity est en pleine expansion en France, avec l'arrivée de grands acteurs mondiaux sur le marché.

D'après Daniel Collignon, de Spirica, « le private equity est un élément très différenciant dans l'allocation d'un assuré. Il est non coté, et donc moins volatil que les fonds d'actions ou d'obligations cotées. Bien que souscrit dans une optique de long terme, il offre un élément sécurisant pour un assuré. Il est souvent investi sur un petit nombre de valeurs, ce qui donne de la visibilité, voire du sens, à l'investissement réalisé ».

Les épargnants doivent garder à l'esprit qu'il s'agit d'un investissement à long terme et faire preuve de discernement lorsqu'ils choisissent les unités de compte de private equity. Ces derniers représentent bien, en tout cas, une nouvelle frontière pour les épargnants français, avec de nouvelles opportunités pour diversifier leurs portefeuilles et maximiser les rendements potentiels.

loppement a permis aux assureurs de proposer des unités de compte de capital-investissement, offrant ainsi aux épargnants la possibilité de diversifier leur portefeuille et de soutenir le développement de petites et moyennes entreprises tricolores.

Pour NextStage AM, et son directeur général, Jean-David Haas, la priorité est depuis 2002 de se concentrer sur le capital-développement (le financement de la croissance de PME déjà rentables) : « Il se différencie par le rôle actif d'accompagnement des équipes d'investissement dans la gouvernance des entreprises sélectionnées, un horizon d'investissement moyen long terme et des performances po-

tentielles plus importantes que les autres classes d'actifs. »

### Une question de liquidité

Selon Patrick Ganansia, président de Maison Herez, « l'accès à des fonds de private equity a toujours été aisé dans les contrats d'assurance-vie luxembourgeois, encore plus désormais grâce à la nouvelle génération de contrats français ». Si la liquidité est totale dans l'Hexagone, elle s'accompagne tout de même d'une pénalité de sortie si l'épargnant ne respecte pas la durée du fonds. « Les meilleurs contrats d'assurance-vie français acceptent aujourd'hui une large gamme de fonds de private equity, constate Patrick Ganansia, mais il existe de